

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir,	Omnibus.
4 — 32 — —	Express.
4 — 1 — —	matin, Express-Poste.
10 — 28 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 51 — —	Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 23 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an,	Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois,	— 10 »	— 13 »
Trois mois,	— 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le *Morning-Post* accompagne les pénibles nouvelles qu'il a reçues de l'Inde des commentaires suivants où sont exprimés, avec une grande énergie, un sentiment bien légitime d'indignation et un ardent désir de vengeance :

« Nous avons reçu ce matin de notre correspondant de Marseille des détails qui confirment les nouvelles que le gouvernement avait déjà publiées. Il n'est donc plus possible d'avoir aucun doute au sujet du triste destin du brave sir Hugh Wheeler et de la garnison de Cawnpore. Nous avons même les noms de ceux qui ont déjà péri là, massacrés avec la plus affreuse barbarie. Nena-Saïb, voulant apaiser sa soif de sang, a fait mettre à mort toute la garnison de Cawnpore, et dans le nombre des victimes se trouvent deux cent quarante femmes et enfants.

« Il est à peine possible d'écrire ou de méditer sur de telles horreurs avec sang-froid, avec patience. Le sang se glace dans les veines, et puis on se sent brûlé du plus ardent désir de vengeance que nation ait jamais éprouvé. Il n'y a peut-être pas une seule famille dans la Grande-Bretagne qui n'ait un parent dans l'Inde. Combien de ces familles pleurent aujourd'hui la mort de ceux qui périssent dans les plus horribles tortures! Indépendamment même des lieux du sang, il n'y a peut-être pas un Anglais qui ne donne volontiers sa vie pour ce qui est devenu une cause sacrée. Nous payons avec joie nos taxes pour l'honneur de l'Angleterre dans la guerre contre la Russie; mais qu'est-ce que l'argent, dans cette circonstance? En supposant que le trésor fût au dépourvu, les millions s'offriraient bientôt spontanément.

« Au prix de tous les sacrifices, il faut obtenir de ces démons sang pour sang; il faut donner à ces traîtres une leçon telle qu'elle les fasse toute leur vie frissonner de terreur.

« Cependant le temps, la distance, la saison, nous arrêtent. Nous devons donc nous attendre à recevoir encore mainte et mainte triste nouvelle,

avant de savoir que nos troupes sont arrivées et qu'elles ont commencé leurs opérations. Mais ces nouvelles parviendront, vers le temps de Noël, à nos foyers affligés, et les récits qu'elles leur offriront pourront venger le passé, mais feront néanmoins une compensation insuffisante.

« Déjà l'avant-garde de cette armée qui a été confiée à nos puissants transports est arrivée à Calcutta. Jamais épées ne furent accompagnées de plus de bénédictions; jamais victoire ne fut mieux implorée du Tout-Puissant, victoire sur les assassins de nos femmes et de nos enfants, victoire sur des lâches et des traîtres! Assurément, le ciel nous la donnera des plus complètes. »

Le *Daily-News* fait le dénombrement des généraux et officiers qui ont déjà succombé, et se plaint de l'inaction du gouvernement.

« Le 20 mai dernier, sir Henry Lawrence écrivait à sir Hugh Wheeler : « Vous êtes une colonne de force pour moi en ce moment. » Il y a quelques mois à peine, et ces deux énergiques soutiens de l'empire britannique dans l'Inde ne sont plus. Wiloughby, ce brave et modeste militaire qui a mis le feu à la poudrière de Delhi, n'est plus. Il y a eu encore d'autres pertes. Anson a été suivi par Barnard, et il y a tout lieu de craindre pour ceux qui survivent. Neil, ce digne émule de Lawrence et de Wheeler, est aux portes de la mort; et la fièvre et les maladies semblent s'acharner avec plus d'énergie sur l'armée européenne que sur l'armée des insurgés. C'est là la pensée qui prévaut chaque fois que l'on vient à prononcer le nom de l'Inde et que l'on pense à l'insouciance avec laquelle le gouvernement et le parlement s'occupent de l'envoi de troupes destinées à soulager ceux qui succombent.

« La peste, la famine semblent conspirer contre ce noyau de soldats européens sur lesquels nous pouvons compter; le premier envoi de troupes ne sera pas à Calcutta avant la fin du mois de septembre, et il ne pourra guère être sur le théâtre de la guerre avant les premiers jours du mois de novembre. Tâchons donc de ne pas avoir à nous faire de reproche de négligence, si le malheur voulait que nous eussions à répéter le cri si célèbre de l'empe-

reur Auguste : « Varus, reads-moi mes légions ! » Et puisse l'Angleterre endormie se réveiller de sa léthargie à la vue des ossements blanchis des siens dans les régions désertes de l'Indoustan. »

Il y a devant Delhi des détachements de cinq régiments, mais la nécessité où l'on est de fournir sur cet ensemble des contingents pour défendre d'autres postes, réduit à 2,000 le nombre des troupes européennes sur lesquelles on pourrait compter pour une attaque contre la place. Il est évident d'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, que l'armée anglaise, au lieu d'être assiégeante, est elle-même exposée aux attaques continuelles de l'ennemi et qu'elle ne peut songer encore à sortir d'une attitude purement défensive.

Au sujet des succès remportés par le général Havelock, la dépêche dit que cet officier, à la tête de 2,000 Européens, avait battu les rebelles dans trois rencontres, avait pris Cawnpore et s'était emparé de 26 canons, que ces affaires avaient été très-brillantes et que les pertes des Anglais avaient été très-minimes. On remarquera que plus haut, dans une autre dépêche, il est question de 34 canons.

C'est à la date du 9 juillet, suivant la dépêche officielle, que la garnison d'Agra a eu à soutenir un combat contre les insurgés de Neemuch, qui auraient, par conséquent, franchi une distance d'une centaine de lieues. Dans cet engagement, la perte des Anglais a été de 49 morts et 90 blessés, sur une force totale de 500 hommes.

Les deux régiments révoltés de Sealcote, le 9^e de cavalerie légère et le 46^e d'infanterie indigène, avaient pris la route de Delhi. Le 12 juillet, attaqués par le général-brigadier Nicholson, ils ont été repoussés avec une perte de 200 hommes tués et blessés, et laissant au pouvoir des Anglais leurs bagages et le produit de leurs rapines. Les Anglais ont eu, dans cette affaire, 6 morts et 25 blessés.

La dépêche désigne le 18 juillet comme la date de l'insurrection promptement réprimée d'Hyderabad. (Constitutionnel.)

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

L'amiral baissa les yeux, garda le silence pendant quelques instants, et reprit :

— Il faut cependant bien que nous en parlions, chère enfant. — Vous le voulez? — C'est nécessaire. — Eh bien, abordons franchement le sujet : vous voyez ce qui se passe aux Tamarins? — Oui, oui, depuis dix jours, pas un seul empoisonnement, nos nègres sont d'une santé florissante; reste à savoir si à Saint-Jean les choses vont aussi bien; Smarth ne m'annonce aucun sinistre dans les messages que je reçois de lui. — Et vous êtes dupe de ces rapports meurtriers! Ah! mon père, votre aveugle confiance est fatale à bien des pauvres gens. — Qu'est-ce à dire? demanda l'amiral d'un ton brusque. — Questionnez Médi, je la vois qui vient à nous; demandez-lui, sans laisser croire que vous soupçonnez Smarth, comment se porte l'atelier de Saint-Jean.

Le comte laissa tomber sa tête dans ses mains, s'étreignit le front et tressaillit de tout son corps.

La Rémédios arriva de son pas nonchalant, et Nancy l'accueillant avec un sourire :

— Approche, ma bonne Médi, lui dit-elle; mets-toi entre mon père et moi; l'amiral veut t'adresser quelques questions auxquelles tu dois répondre avec

franchise et sans crainte de déplaire; il s'agit de Smarth.

— Justement, maîtresse, Smarth vient d'arriver; je l'ai laissé à la maison. — Pourquoi n'est-il pas venu ici tout droit? demanda l'amiral. — Il était un peu fatigué et il avait soif; il a demandé à se rafraîchir, et je l'ai laissé avec Thomas, le nouveau jardinier de Mademoiselle, après leur avoir servi du punch (1). — Ceci m'étonne; Smarth n'est pas si douillet et friand d'habitude... enfin, il fait très-chaud aujourd'hui... il est permis d'avoir soif quand on a voyagé... c'est bon... Médi, tous les nègres des Tamarins vont bien, n'est-ce pas? — Grâce au ciel et à la sainte Vierge, oui, Monsieur; l'atelier chante du matin au soir, que c'est une bénédiction... le mauvais génie nous a quittés. — Qui appelez-vous mauvais génie? demanda l'amiral en fronçant le sourcil. — Je ne sais pas, maître, je veux parler du sort. — Et que sais-tu de ce qui se passe à Saint-Jean?

La mulâtresse baissa les yeux avec embarras.

— Allons! parle! s'écria le comte avec fougue, il est temps d'en finir... le poison... Maître, depuis quatre jours, quatre pauvres nègres de Saint-Jean ont été empoisonnés... J'aurais voulu vous cacher cette mauvaise nouvelle; j'avais prié mam'zelle Nancy de ne pas vous l'annoncer... — Et Smarth! s'écria le comte, pourquoi ne m'a-t-il rien dit de ces abominations? — Il aura craint

(1) Punch froid, limonade faite avec du citron, du sirop et du rhum.

sans doute de chagriner son maître. répondit la Rémédios avec une savante hypocrisie.

L'amiral garda le silence et se frappa la poitrine avec douleur.

— Médi, reprit Nancy, tu es bonne et fidèle servante, tu m'as toujours entourée de soins caressants, tu es dévouée à mon père que ton jugement guidera dans cette circonstance terrible pour lui, pour moi, pour nos pauvres nègres; quelle est ton opinion sur Smarth?

Le comte de Cardonne releva la tête et attacha sur la capresse un regard aigu, impatient, tourmenté.

— Mam'zelle, je n'ose... c'est bien grave ce que vous me demandez-là; monsieur l'amiral aime tant le vieux Smarth. — Parle comme si je ne l'aimais pas, interrompit le comte. — Parle à mon père comme à moi-même, ajouta Nancy. — Eh bien, c'est Smarth qui tue les nègres; c'est Smarth qui bientôt me tuera... — Impossible! s'écria l'amiral, tu mens!... je te répète que tu mens...

De grosses larmes sillonnèrent les joues du malheureux vieillard, qui ne put en dire davantage.

— J'ai vu ce que j'ai vu, répliqua la Rémédios avec un sourire plein de résignation. — Après... voyons, acheve? — Demandez ce qui s'est passé, il y a dix jours, au parc aux moutons; demandez à Smarth pourquoi il quittait la maison toutes les nuits quand il était ici; c'est

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 28 août. — On apprend que les provinces des Seybo et de Pueblos del Cibao, dans la république de Saint-Domingue, sont en insurrection.

Londres, 28 août. — On a des nouvelles de New-Yorck, du 16 :

A la Havane a eu lieu une panique financière, et il y avait foule aux banques pour se faire rembourser.

Le général Concha, capitaine-général, a assisté la banque espagnole en lui avançant deux millions de dollars, et il l'a autorisée à émettre six millions de certificats.

A Santiago, une insurrection a éclaté.

A New York, le commerce est actif et l'argent facile. Les fonds et les actions fléchissent.

Marseille, 30 août. — Le conseil général des Bouches-du-Rhône a appuyé le projet de M. de Lesseps afin de percement de l'isthme de Suez.

D'après des nouvelles de Naples du 27, la Cour royale de Salerne a mis hors de cause tous les passagers du *Cagliari*. On retenait toutefois le capitaine jusqu'à ce qu'il ait été statué sur le sort du navire.

On dément formellement les assertions du *Morning-Post* et celles des journaux italiens au sujet d'une prétendue rupture entre la Sardaigne et Naples. Le cabinet de Turin dans une note fort convenable a annoncé qu'il expulserait 27 réfugiés napolitains comme dangereux. — Havas.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

On connaît les services rendus en Algérie par les tirailleurs indigènes; ces régiments composés d'Arabes sont commandés par des officiers français parmi lesquels sont admis un certain nombre d'officiers indigènes qui arrivent à cette situation par leur mérite, leur courage et leur conduite.

La formation des tirailleurs algériens a en l'avantage de donner à notre armée d'Afrique de bons soldats, et de concourir d'une manière puissante à nous assimiler les populations arabes qui regardent aujourd'hui comme un honneur d'envoyer leurs enfants servir sous nos drapeaux. On sait que ce corps a fait la guerre de Crimée et qu'il s'est dans beaucoup de circonstances distingué d'une manière particulière.

La mesure qui a si bien réussi en Algérie vient d'être appliquée à notre colonie du Sénégal, habitée aussi par la race africaine. Un décret récent rendu sur le rapport de S. Exc. le ministre de la Marine et des colonies, décide la création au Sénégal d'un corps d'infanterie indigène, sous la dénomination de *tirailleurs sénégalais*. Ce corps tout spécial sera composé de quatre compagnies ayant chacune trois officiers; il comprendra en outre un capitaine-adjutant-major, un lieutenant, un sous-lieutenant officier payeur, et un chirurgien aide-major.

Il sera placé sous le commandement supérieur d'un chef de bataillon, et il se recrutera parmi les indigènes, par voie d'engagement. Les dernières expéditions, dirigées et exécutées avec tant de vigueur, ont montré qu'on pouvait compter sur la valeur des indigènes et sur leur fidélité. On trouvera parmi eux les éléments nécessaires pour former un corps excellent de tirailleurs. On sait, par une expérience récente qu'ils ont une aptitude particulière pour les armes de précision.

vous le dit et s'il dit la vérité, Médi se frappera d'un coup de couteau sous vos yeux. — Eh bien, pourquoi sortait-il la nuit, où allait-il? — Il allait à la ravine aux couleuvres chercher les plantes empoisonnées dont il se sert; il allait chercher une sorcière bien connue de l'habitation des Trois-Moulins; cette sorcière prépare les poisons, et lui les emploie. Voilà ses voyages de nuit expliqués, voilà les crimes de Saint-Jean expliqués, voilà le repos et la santé dont nous jouissons depuis quelque temps aux Tamarins, expliqués... Ah! maître, vos nègres vous aiment bien, car ils souffrent la mort en silence plutôt que de se venger sur un maudit que vous chérissez. — Va me chercher Smarth, dit l'amiral avec un calme effrayant; dis-lui que je veux lui parler sur-le-champ, et reste à la maison: il serait peut-être dangereux pour toi d'être confrontée... Cours vite, j'attends.

La capresse se hâta d'obéir.

— Eh bien, mon père, demanda Nancy, la vérité se fait-elle jour? — Elle m'éblouit, mon enfant, ma tête est enflammée... Si tu n'étais pas là pour avoir soin de moi, je ne résisterais pas à ces secousses... elles me tueraient.

Nancy s'élança de son hamac pour courir à son père, mais le comte lui dit :

— Reste là, ma fille, je vais t'aller joindre et ne veux plus remettre les pieds sur ce bâtiment... c'est fini... je ne veux plus qu'il en soit question.

Les officiers du nouveau corps seront choisis dans l'infanterie de la marine, et continueront d'en faire partie réglementairement. Il est probable, qu'un jour, lorsque les indigènes auront, après une longue pratique, montré qu'ils sont dignes en tout point de la haute confiance du pays, ils pourront, en vertu des dispositions nouvelles, être admis au grade d'officier comme cela se pratique dans le corps des tirailleurs algériens, dans de certaines proportions et sous certaines conditions.

Les tirailleurs sénégalais seront soumis aux lois, décrets, règlements et instructions des troupes de la marine concernant le service, la police et la discipline, sauf les modifications que le gouverneur de la colonie croira utile d'introduire provisoirement. Le nouveau corps aura, en outre, l'avantage de fournir à la France de bons soldats habitués au climat dans un pays où les soldats européens ont tant de peine à s'acclimater. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur est parti samedi, à deux heures, pour le camp de Châlons, par un train spécial du chemin de fer de Strasbourg.

La suite de Sa Majesté se compose de MM. les généraux Espinasse, de Failly de Montebello et Fleury, ses aides-de-camp; de MM. les lieutenants-colonels de Toulougeou et Lepic, MM. les capitaines Brady et Morand; de S. A. le prince Joachim Murat, ses officiers d'ordonnance, et de M. Larrey, l'un de ses chirurgiens ordinaires.

Sa Majesté s'est arrêtée à Epernay, a visité les ateliers du chemin de fer, où elle a été accueillie avec enthousiasme par les ouvriers.

L'Empereur est arrivé à Châlons, à cinq heures et demie.

La population s'était portée en foule sur son passage, et a fait entendre les plus chaleureuses acclamations.

L'Empereur est arrivé au camp à six heures cinquante minutes.

La santé de Sa Majesté est excellente.

— On lit dans le *Moniteur* :

S. M. l'Empereur a décidé que la médaille commémorative des campagnes de 1792 à 1815, instituée par décret du 12 août 1857, sera désignée sous le nom de *médaille de Sainte-Hélène*.

— On lit dans le *Pays* :

« Une lettre particulière de Londres du 28, nous donne une nouvelle intéressante.

« Une dépêche d'Alexandrie, du 22 au matin, annonce qu'on venait d'apprendre dans cette ville l'arrivée à Suez des deux princes Phra-Dhiraj-Snidh et Phra-Krom-Huang, neveux du roi de Siam, qui étaient attendus depuis longtemps. Ils viennent visiter la France et l'Angleterre et sont accompagnés d'une suite nombreuse. Ils se sont embarqués à Ban-Kok à la fin du mois de mai dernier sur un bâtiment anglais pour venir en Europe. »

NAVIGATION DU DANUBE. — Tout le monde connaît l'importance de cette voie navigable pour les échanges qui s'effectuent entre l'Europe et certaines contrées de l'Orient; aussi le congrès de Paris, conjointement à toutes les questions qui se ratta-

chent aux mêmes intérêts, s'est-il préoccupé de la libre navigation de ce fleuve.

Consultés, conformément à l'esprit du traité du 30 mars, sur ce point important, et par conséquent sur les avantages qu'ils peuvent attendre des relations suivies avec le commerce européen, les habitants de la Moldavie et de la Valachie se sont déjà montrés favorables à la libre navigation du Danube; ils ont compris que lorsque cette route maritime s'ouvrira à tous les pavillons, leur situation matérielle sera totalement changée.

Désireux d'échanger leurs produits agricoles contre les produits des grandes nations industrielles, ils n'attendent pas seulement une plus grande somme de bien-être, mais ils comptent encore sur l'influence des échanges journaliers pour réveiller l'activité des paysans, l'intelligence des ouvriers de l'industrie, et faire pénétrer partout le progrès et la science. Les habitants de la Bosnie, de la Serbie et de la Bulgarie n'attendent pas moins que les Moldo-Valaques de la liberté du Danube.

D'après des correspondances récentes de Galatz, l'Autriche se serait émue de ces aspirations nouvelles; mais des intérêts trop naturels et trop considérables se trouvent engagés, pour que cette question ne reçoive pas, comme tant d'autres qui se rattachent aux affaires d'Orient, et qui ont été en butte à des exigences particulières, une solution conforme à l'équité et aux besoins généraux du commerce.

Quatre puissances sont particulièrement en rapports commerciaux avec la Moldavie et la Valachie. En 1855, les exportations à Galatz ont donné les chiffres suivants: Angleterre, 6.330.000 fr.; France, 3.810.000 fr.; Turquie, 3.546.000 fr.; Hollande, 962.000 fr.; les autres pays n'ont atteint ensemble que la somme de 973.000 fr. A Ibraïla, en 1854, l'Angleterre a figuré pour 18.210.945 fr.; l'Autriche, pour 5.378.382 fr.; et la France pour 3.658.685 fr. Dans ces deux ports, les marchandises françaises et anglaises étaient principalement du café, du sucre, de l'huile commune, des fruits secs et des cotons fabriqués, et les échanges ont porté sur le blé indien et le seigle. La part de l'Angleterre a été, pour les céréales, en 1855, de plus de 19 millions.

L'ouverture du Danube promet donc d'un côté la prospérité aux provinces qui bordent le fleuve, et de l'autre l'extension de rapports commerciaux à toutes les puissances européennes indistinctement. En présence de ces considérations, il serait regrettable que les prétentions isolées et mal fondées d'une seule nation pussent prévaloir contre les intérêts de toutes les autres. Nous pensons que le commerce européen n'a pas à craindre un pareil résultat.

CHRONIQUE LOCALE.

COURSES DE SAUMUR.

Premier jour, dimanche 30 août.

1^o PRIX, UN OBJET D'ART.

Quatre kilomètres, au trot, par les Officiers de l'École de cavalerie, sur les chevaux de l'Etat sans condition de temps ni de poids. — 15 chevaux engagés.

Arrivée première, *Inconnue*, montée par M. Barbaul.

L'amiral ramassa un paquet d'étoupes, et, battant le briquet comme pour allumer sa pipe, il jeta un morceau d'amadou enflammé dans les étoupes qu'il enfoua dans la cale du *Triion*.

— Venez donc, dit Nancy, que faites-vous là-bas? —

Je fais mes adieux à mon vaisseau... et je regrette ce jouet d'enfant comme j'ai regretté, il y a douze ans, le superbe navire auquel je dois ma bonne renommée de marin, ma croix de Saint-Louis et mes épaulettes d'officier-général... Bah! il faut une fin à tout... le diable emporte les simagrées, les souvenirs et le sentiment!

Le comte sauta lestement à terre, et comme il approchait du hamac de Nancy, il vit Smarth qui arrivait par la grande allée. Le digne contre-maitre devait être préoccupé d'idées tristes ou joyeuses, car, selon son habitude dans ces deux cas, il faisait, avec son lourd bâton, des moulinets à quatre faces qui mettaient en fuite tous les oiseaux du voisinage.

L'amiral sentit son front se couvrir d'une sueur froide, et il serra vivement la main de sa fille.

— Courage, père, dit Nancy; interrogez hardiment... Songez aux morts et aux vivants. — Ma foi, ma chère, repliqua le vieux brave, il me sera bien permis d'avoir peur une fois dans ma vie: une fois n'est pas coutume.

Smarth déboucha de l'allée, jeta son chapeau et son bâton, courut à l'amiral, et se pencha sur sa main pour la baiser.

Le comte eut bien envie de s'opposer à ce témoignage de respectueuse affection; mais l'envie ne suffisait pas à ce vaillant cœur, et Smarth prit pour un tressaillement de joie le tremblement de cette main vénérée qu'il effleura de ses lèvres.

— Eh bien, dit brusquement l'amiral qui s'efforçait de s'enhardir et prenait en vain, pour cela, son ton le plus bourru, tu n'es pas mort, je pense, pour être resté quelques jours loin de nous? — Cela prouve que j'ai la vie dure, monsieur le comte.

Le pauvre marin avait trouvé tout naturellement cette réponse charmante et touchante; il regarda Nancy et s'inclina jusqu'à terre, mais son cœur se serra en remarquant l'accueil glacial de sa jeune maîtresse. Nancy, quoiqu'elle stimulât son père à s'expliquer avec Smarth, n'était guère plus brave que lui en présence de la victime des impostures de la Remédios, car le regard honnête et calme du matelot lui faisait, malgré elle, baisser les yeux.

— Qu'y a-t-il de nouveau là-bas, pour que, sans me prévenir, tu me fasses vite? demanda le comte. — Ah dame! du nouveau... C'est vrai qu'il y a du nouveau... du bon et du mauvais, amiral. — Commençons par les mauvaises nouvelles. — Ma foi, non; avec votre permission, je vais d'abord vous parler de quelqu'un... Mam'zelle devine... — Vous avez vu le capitaine? interrompit Nancy avec vivacité.

Arrivée seconde, *Lucrèce*, montée par M. Betting.

2° PRIX DE CIRCONSCRIPTION, 800 fr.

Donnés par la ville de Saumur et la Société des Courses, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest. — 2 500 mètres à parcourir. — (Conditions de l'arrêté ministériel du 8 novembre 1850.) — Cinq chevaux engagés.

Arrivé premier, *Spartacus*, à M. de Baracé, d'Angers.

Arrivé deuxième, *Polygone*, à M. de Niel.

3° PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL, 1,200 fr.

Pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, inscrits au *Stud-Book* français. — Distance, 4,000 mètres; une épreuve; — Poids pour l'âge, suivant règlement du 17 février 1853, savoir: 3 ans, 50 kilog 1/2; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans, 63 kilog 1/2; 6 ans et au dessus 65 kilog. — Entrée: 50 fr., pour le deuxième arrivant. — 2 chevaux engagés.

Arrivé premier, *Pharaon*, à M. de Baracé.

Arrivé deuxième, *Sultan*, à M. Boulton-Lévêque.

4° PRIX DE L'ARRONDISSEMENT DE L'OUEST, 2,000 fr.

Donnés par S. Exc. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest; — 2,500 mètres; une épreuve. — Poids, 3 ans, 54 kilog.; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans, 62 kilog. 1/2; 6 ans et au-dessus, 64 kilog. — Les surcharges seront déterminées par le règlement du 8 novembre 1850. — Entrées, 20 fr.; le second retire sa mise; le surplus au fonds de Courses. (Conditions générales de l'arrêté du 17 février 1853.) — Trois chevaux engagés.

Arrivée première, *Lady Tartufe*, à M. de Terves, d'Angers.

Arrivée deuxième, *Surprise*, à M. de Fleuriot, d'Ancenis.

5° UNE CRAVACHE D'HONNEUR.

Donnée par la ville et la Société des Courses. Courses de haies (*gentlemen riders*), pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest, à l'exclusion des chevaux de pur sang. — Poids: 4 ans, 60 kilog.; 5 ans, 66 kilog.; 6 et 7 ans, 72 kilog. — Le vainqueur de deux courses avec obstacles, de la valeur de 500 fr. chacune, portera 3 kilog. de surcharge; — celui d'une course de 1,000 fr. portera 5 kilog.; — de deux prix de la même valeur, 7 kilog.; — d'un prix de 2,000 fr., 10 kilog.; entrées comprises pour tous les prix. Les certificats de naissance et de résidence et autres conditions, sont fixés par l'arrêté du 3 mai 1856. — Entrées, 50 fr. à partager entre les deux premiers arrivants. — Deux chevaux partant ou point de course. — Deux chevaux engagés.

Arrivée première, *Perfide*, à M. le capitaine Polard, montée par M. Renaudot, lieutenant.

Arrivée deuxième, *Enfantine*, à M. Piéta, montée par lui-même.

6° UN OBJET D'ART DE 300 FR., DONNÉ PAR LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

1,500 mètres à parcourir. — 8 haies à franchir par MM. les officiers de l'École de cavalerie, sur leurs chevaux d'armes. — 8 chevaux engagés.

Arrivée première, *Adèle*, montée par M. Naulot. Arrivée deuxième, *Pirouette*, montée par M. Versin.

7° UN OBJET D'ART, DE 300 FR., DONNÉ PAR LA VILLE ET LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

1,500 mètres à parcourir. — 8 haies à franchir, par MM. les Officiers de l'École de cavalerie, sur des chevaux de carrière. — 11 chevaux engagés.

Arrivée première, *Clara*, montée par M. Gourdon.

Arrivée deuxième, *Rivoli*, montée par M. Wachter.

Les courses de dimanche avaient attiré à Saumur un grand nombre d'étrangers. Malgré la chaleur accablante de la journée, toute la ville s'était rendue à cette fête équestre: les tribunes étaient remplies, l'hippodrome couvert de riches équipages, et tout autour des cordes se tenait groupée une foule compacte de spectateurs.

Nous l'avons dit bien des fois, les courses de Saumur ont une physionomie particulière qu'elles doivent à l'École de cavalerie. Rien de plus beau que 12 ou 15 jeunes officiers, montés sur leurs chevaux d'armes ou leurs chevaux de carrière, franchissant les obstacles avec un entrain, une intrépidité que rien ne peut égaler.

Les prix ont été admirablement disputés, et ce qui rend cette journée belle par-dessus toutes, c'est qu'il n'y a pas eu d'accident.

Hier soir, a eu lieu le carrousel: il nous a semblé qu'il y avait plus d'empressement que jamais à s'y rendre. Toutes les tribunes étaient remplies des plus brillantes toilettes, et la levée d'enceinte couverte d'une foule compacte qui n'avait pu se procurer de billets d'entrée.

Encore un incendie. — Le feu a consumé une partie des bâtiments d'une ferme, appartenant à M^{me} Deffaudais, au Coudray. — Nous n'avons pas eu de détails sur ce sinistre.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

M. Henri CARRIÈS, professeur d'équitation à Nantes, vient d'arriver à Saumur, avec *Cerf Volant*, le cheval sauteur le plus remarquable qui ait paru jusqu'à ce jour. — Il saute une barrière de 2 mètres 10 centimètres de hauteur, fixée entre deux poteaux; une barrière de 1 mètre 65 centimètres et 3 chevaux de front, et des tonneaux, les uns sur les autres, jusqu'à la hauteur de 2 mètres. M. Carriès espère donner une séance de manège l'un des prochains jours.

Préfecture de Maine-et-Loire

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

ADJUDICATION.

Le samedi 19 septembre prochain, heure de midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de Saumur,

dans une des salles de la Sous-Préfecture, à l'adjudication de la Fourniture de 5,000 quintaux métriques de froment et de 2,500 quintaux métriques de seigle, provenant de la récolte de 1857, à livrer à la régie économique de la maison centrale de Fontevault.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du règlement du 31 juillet 1852, à la Préfecture (3^e division, bureau des prisons), au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, et à l'économat de la maison centrale de Fontevault.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Le 3^e tirage trimestriel pour 1857 des lots attribués aux obligations foncières 3 et 4 0/0, aura lieu le 22 septembre prochain, au siège de la Société, rue Neuve-des-Capucines, n^o 19, à Paris.

Le 1^{er} Numéro sortant gagnera. 100,000 fr.

Le 2^e — — — — — 50,000

Le 3^e — — — — — 20,000

Les coupures de 500 fr. ont droit à la moitié, les coupures de 100 fr. au dixième du lot.

Il sera procédé, en outre, dans la même séance, au tirage de 1,122 obligations 3 et 4 0/0 et de 129 obligations 5 0/0, appelées au remboursement.

Les personnes qui, dans les départements, désirent se procurer, au cours de la Bourse, des obligations participant aux tirages des lots, peuvent adresser leur demandes d'achats à MM. les receveurs généraux et particuliers des finances.

Le sous-gouverneur,

A. CRÉPY.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Septembre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 18 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 15 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 13 c. 33 m.

Marchés de Saumur du 29 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 49 82	Graine de luzerne. 80 —
2 ^e qualité, de 74 k. 49 03	— de colza .. 30 —
Seigle .. 44 20	— de lin .. 27 50
Orge .. 40 80	Amandes en coques
Avoine (entrée) .. 40 —	(l'hectolitre) .. — —
Fèves .. 44 —	— cassées (30 k) 120 —
Pois blancs .. 34 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges .. 32 —	compris le fût,
— verts .. — —	1 ^{er} choix 1856. 150 —
Cire jaune (50 kil) . 220 —	2 ^e — — — 120 —
Huile de noix ordin. 80 —	3 ^e — — — 100 —
— de chenevis .. 53 —	— de Chinon. . 100 —
— de lin .. 60 —	— de Bourgueil. 150 —
Paille hors barrière. 23 15	Vin blanc des Cot.,
Foin .. id .. 53 82	1 ^{re} qualité 1856 — —
Luzerne .. 34 60	2 ^e — — — — 90 —
Graine de trèfle. . 80 —	3 ^e — — — — 60 —

BOURSE DU 29 AOUT.

5 p. 0/0 hausse 03 cent. — Ferme à 67 00

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Ferme à 93 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Smarth secoua la tête du haut en bas, et fit à la belle créole l'un de ces francs sourires où perçait autant de joie que de douce malice.

— Eh bien, demanda l'amiral, où est-il? que fait-il? — Il est en prison. — En prison! s'écria Nancy dont les joues se couvrirent de pâleur. — Oh! minute; il y a prison et prison... Ce qui va vous étonner, c'est que c'est moi qui aï fait le coup; mais, chut! il faut se parler à l'oreille quand on cause de ces affaires-là. — Ne vois-tu pas que nous sommes seul? dit le comte. — Ce que je vois ne me suffit pas, reprit Smarth en promenant ses regards autour de lui et sur les arbres, je ne voudrais pas qu'un merle ou un perroquet m'entendissent, tant je crains les espions et les bavards. Approchez-vous donc tous les deux, mes chers maîtres et tendez l'oreille.

(La suite au prochain numéro.)

Un tambour, d'un talent hors ligne, a composé la chansonnette qui suit; nous avons pensé qu'elle serait lue avec plaisir.

LE TAMBOUR FRANÇAIS. (Chanson.)

Refrain.

Gloire au tambour français, le fils de la vaillance,
Lion dans la bataille, et mouton dans la paix,
Gloire au tambour français! Le vrai tambour de France,
Bat la charge en courant, la retraite, jamais!

Honneur au vrai tambour; sa baguette guerrière

Imite le tonnerre

Et le bruit du canon;

Et quand au bout des doigts se pose le génie,

D'une autre batterie

On distingue le son.

Honneur au vrai tambour; sa baguette subtile

Imite un feu de file

Et la charge à la fois.

Ra plan, frisés de vingt; ra ta plan, ra de quatre,

Ra d'onze, il sait tout battre,

Sous la jambe, parfois.

Honneur au vrai tambour; dans un jour de bataille,

Il brave la mitraille

Et couvre le canon;

Et quand l'ennemi fuit, il sonne la victoire,

Et revient plein de gloire

Avaler un canon.

Mais voici Malakoff! tambour, gare à la bombe,

Il faut que la tour tombe

A tes coups redoublés.

Par ta charge brûlante, enflamme nos cohortes,

Et fais crouler les portes

Et les créneaux criblés.

Honneur au vrai tambour! à côté des grands maîtres,

Dans les arts ou les lettres,

Il peut placer son nom.

Les St-Jean, Simonnet, Grasse, troupe brillante,
Et celui qui les chante
Ont assez de renom.

Brisez vos instruments, élégantes pianistes,

Et vous savants artistes,

Délices du salon;

Et toi, Paganini (bon Dieu quel coup de foudre!)

Le tambour met en poudre

Ton divin violon.

Oui, tambour immortel, aux coups de ton génie,

D'une foule ébahie

Tu charmes les instants;

Et souvent ta baguette invisible et magique,

Comme la fée antique,

Captive tous les sens.

Noble tambour français, premier tambour du monde,

D'une adresse profonde,

A toi seul les secrets.

L'Anglais au bras pesant, le Russe aux pieds agiles,

Devant tes coups habiles,

Vaincus restent muets.

Mais silence à ton tour, favori de la gloire,

Devant la robe noire

Et le tambour chrétien!

Son bras à plus d'un brave a ravi la victoire,

Et son nom dans l'histoire

Vivra plus que le tien.

Étude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

VENTE D'UNE MAISON

ET DE 23 ARES DE TERRE LABOURABLE, Sis au canton des Aireaux, commune des Rosiers.

L'adjudication aura lieu le dimanche 20 septembre, à midi,

En l'étude de M^e ÉDOUARD CHEDEAU, notaire à Saint-Clement-des-Levées.

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Marie Bandrillet, veuve de Joseph Dinan, cultivateur, demeurant au canton de Saint-Nicolas, commune des Rosiers, agissant en qualité de tutrice d'André, Louis, Marie et Auguste Dinan, ses enfants mineurs, et ayant pour avoué constitué M^e Chedeau, avoué, demeurant à Saumur.

En présence du sieur Pierre Mary, cultivateur, demeurant en la commune des Rosiers, agissant comme subrogé-tuteur desdits mineurs Dinan,

En vertu d'une délibération du conseil de famille desdits mineurs, réuni sous la présidence de M. le juge de paix du canton nord-ouest de Saumur, du 8 août 1857, enregistré, et d'un jugement rendu par le tribunal civil séant à Saumur, en date du vingt du même mois, enregistré, qui homologue cette délibération.

Designation de l'objet à vendre.

Une MAISON, située au canton des Aireaux, commune des Rosiers, arrondissement de Saumur, département de Maine-et-Loire, composée d'une chambre à cheminée, avec four, au-dessus duquel est un escalier pour monter au grenier, ladite maison, couverte en chaume; une petite écurie, en terrasse, couverte en chaume, cour, jardin, et vingt-trois ares environ de terre labourable attenante à ladite maison; le tout joignant Toron, d'autre part M. Tessier, et d'autre Bompas, mis à prix à mille francs, ci. 1,000 fr.

Le cahier de charges est déposé en l'étude de M^e ÉDOUARD CHEDEAU, notaire à Saint-Clement-des-Levées. Saumur, le 31 août 1857.

(488) CHEDEAU.

A CEDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

Étude de M^e BRUAS, notaire à Angers, rue Saint-Julien, n^o 27.

A VENDRE

La Métairie des

QUATRE-CHÊNES,

Située en la commune de Saint-Christophe-du-Bois, canton de Cholet.

Cette MÉTAIRIE, divisée en deux exploitations, tenues par les époux Allain et Fillaudeau, contient au total 82 hectares 63 ares.

S'adresser, pour la visiter, aux fermiers, et, pour traiter, audit M^e BRUAS, notaire. (489)

A VENDRE

Pour cause de santé,

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE, à Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur, produisant de 8 à 9 mille francs.

Pour en traiter, s'adresser à M. BRY, propriétaire aux Rosiers. (480)

A VENDRE

Une CUVE tirant de trente à trente-deux poinçons de vin rouge.

S'adresser au bureau du journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux: elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanches; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — DÉPÔT à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT: 5 FR. (292)



R. DE SAINTONGE, N^o 68. PARIS. GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE. Approuvé par la FACULTE DE PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les Plus INVETERES VADE-MECUM du Dr LEBEL. Prix: 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr. Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

A VENDRE

de suite,

Un très bon petit PRESSOIR en chêne, en très-bon état, que l'on démonte et place où l'on veut. Deux petites cuves. Plusieurs bonnes portières. Cent mètres de bons chevrons en bois blanc. Cent mètres courants de petites charpentes en chêne et bois blanc. Cent mètres de planches en toute longueur, en chêne et bois blanc. Cent mètres de volige. Quatre cents de forts pisseaux en chêne, pouvant servir à faire un renfermé. Une charrette de luzerne et un cent de belles limandes en bois de sapin.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (472)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE

LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et les faire pousser en très-peu de temps, Préparé par CHARDIN, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE

pour blanchir et adoucir le teint et effacer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE

nouvelle Pâte pour adoucir la peau et prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE

pour faire briller les cheveux et les rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR

à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN ET EAU DE VERVEINE DES INDES

SAVONS {aux fleurs de Magnolia, aux fleurs de Pécher, et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,

A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'Ecole de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN

En vente au bureau de l'Echo Saumurois :

LE DELUGE DE SAUMUR

A MM. LES HABITANTS DE LA VILLE DE SAUMUR.

AVEC DES OUVERTURES POUR GARANTIR A L'ADVENIR DES INONDATIONS ORDINAIRES DE LA LOIRE, NON-SEULEMENT LA VILLE DE SAUMUR, MAIS LES AUTRES VILLES ASSISES SUR CETTE RIVIÈRE,

Par BOURNEAU.

Augmenté du récit des inondations de 1843 et 1856.

UN VOLUME IN-12 — PRIX : 1 FR. 25 c.

Le plus utile pour tous, le plus curieux, le plus amusant et le moins cher de tous les journaux

Deux numéros par semaine le jeudi et le dimanche.

BUREAUX rue Coq-Héron, 3, à Paris.

L'AUDIENCE,

BULLETIN DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX.

Paraissant DEUX FOIS PAR SEMAINE: LE JEUDI ET LE DIMANCHE,

S'adressant non-seulement aux hommes de loi, mais encore à tous ceux qui ont des intérêts à administrer, à régler, à défendre (propriétaires, locataires, fermiers, actionnaires, porteurs de valeurs industrielles, — financiers, manufacturiers, négociants, commerçants, industriels, — acheteurs, vendeurs, etc.), publie, à partir du 1^{er} août 1857,

L'HISTOIRE COMPLÈTE ET VÉRIDIQUE DE VIDOCQ, ANCIEN CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ, ÉCRITE D'APRÈS DES DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET POUR LA PLUPART ÉMANÉS DE LUI, PAR B. MAURICE.

Auteur de Cartouche, des Souvenirs révolutionnaires, de l'Histoire des prisons de la Seine, et l'un des chroniqueurs les plus populaires du PALAIS-DE-JUSTICE.

Les abonnements commencent le 1^{er} de chaque mois. — En s'abonnant de suite, on sera certain de recevoir le commencement de l'histoire de VIDOCQ.

Pu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Pour toute la France, la Corse et l'Algérie
Trois mois, 5 fr. — Six mois, 10 fr.
Un an, 18 fr.

Envoyer franco un bon de poste ou s'adresser aux libraires et aux messageries